

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE**

Nombre de conseillers

- en exercice : 33

- présents : 29

- ayant pris part au vote : 32

- procurations : 3

**ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE**

L'an deux mille dix-sept et le 6 septembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de L'UNION s'est réuni à la salle des Fêtes, sur convocation régulière, en date du 31 août, sous la présidence de Monsieur Marc PÉRÉ, Maire.

**MAIRIE
DE
L'UNION
3 1 2 4 0**

☎ 05.62.89.22.89

Etaient présents : M. MARC PERE, M. YVAN NAVARRO, Mme BRIGITTE BEC, Mme ISABELLE GODEAS, Mme FLORENCE TOULZE, M. PHILIPPE BAUMLIN, Mme SYLVIE PIEROT, M. LAURENT ROUX, Mme MONIQUE GUEDES, M. DAVID ROFE, Mme MICHELE CHAVE, M. FREDERIC BAMIERE, Mme KATY COLDER, Mme NATHALIE SIMON-LABRIC, M. LAURENT ORTIC, M. JOËL FEULLERAT, M. PATRICE ETAVE, M. DOMINIQUE GIRONNET, M. FREDERIC COMBE, Mme NATHALIE GAUVRIT, M. DENIS MOLET, Mme NADINE MAURIN, M. XAVIER MANGOGNA, Mme BRIGITTE CABANES-MURITH, Mme CHRISTINE GENNARO-SAINT, M. JACQUES DAHAN, M. ERWAN DANIEL, Mme ISABELLE SEROR, M. NICOLAS COSTES.

Etaient absents excusés ayant donné procuration : Mme VALERIE QUONIAM-DOUREL (Pouvoir donné à Mme NATHALIE GAUVRIT), M. JEAN-MARIE VITRAC (Pouvoir donné à M. FREDERIC BAMIERE), Mme ELISABETH ATTELAN (Pouvoir donné à M. JACQUES DAHAN),

Etait absent excusé : M. GILLES HOURQUET,

LAURENT ORTIC a été élu secrétaire de séance

DÉLIBÉRATION n°2017/88

Objet : Adhésion au groupement de commandes Tarifs Bleus pour l'achat d'électricité concernant l'éclairage public et les feux tricolores- SDEHG

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal que le regroupement des acheteurs publics d'électricité est un outil qui, non seulement, leur permet d'effectuer plus efficacement les opérations de mise en concurrence mais, également, assure une maîtrise de leur budget d'énergie,

Considérant que le SDEHG organise un groupement de commandes pour l'achat d'électricité relatif aux Tarifs « Bleus » (puissances inférieures ou égales à 36 KVA) auquel les collectivités et établissements publics du département peuvent être membres,

Considérant que le SDEHG lance cette consultation pour une durée de deux ans,

Vu la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'électricité jointe en annexe,

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal :

- D'adhérer au groupement de commandes relatif aux Tarifs Bleus en ce qui concerne l'éclairage public et les feux tricolores et d'accepter, dans ce

Envoyé en préfecture le 08/09/2017

Reçu en préfecture le 08/09/2017

Affiché le **08 SEP. 2017**

ID : 031-213105612-20170908-2017_88-DE

cadre les termes de la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'électricité

- De l'autoriser à signer la convention de groupement,
- D'autoriser le représentant du coordonnateur à signer les marchés, accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement de commandes relatif aux Tarifs « Bleus », pour le compte de la commune.

Décision

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

Article 1

A l'unanimité,

- D'approuver l'adhésion de la commune au groupement de commandes relatif aux Tarifs Bleus en ce qui concerne l'éclairage public et les feux tricolores et d'accepter, dans ce cadre, les termes de la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'électricité,
- D'autoriser Monsieur Le Maire à signer la convention de groupement,
- D'autoriser le représentant du coordonnateur à signer les marchés, accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement de commandes relatif aux Tarifs « Bleus », pour le compte de la commune.

Pour copie conforme,

Le Maire,
Marc PÉRE

- Transmis le 08 SEP. 2017

- Affiché le 08 SEP. 2017

Pour le Maire et par délégation
Le Premier Adjoint au Maire
Yves NAVARRO

